

Pays de la Loire

Association Régionale des Usagers des Transports

Communiqué de Presse

Le cadencement généralisé ne crée pas que des heureux

Tout l'Ouest est concerné par une réorganisation des horaires de train, qui seront « cadencés » pour être mieux mémorisables par les usagers ; la répétition régulière des heures de départ et d'arrivée devrait aussi permettre une meilleure utilisation des infrastructures, et des correspondances plus faciles. Cette réorganisation a entraîné dans plusieurs pays d'Europe un net accroissement des fréquentations.

La croissance de l'offre (8,5% exprimée en trains km) indiquée par la Région reste à analyser, mais est en bonne part concentrée en particulier sur les nouvelles liaisons comme celles empruntant la virgule de Sablé, qui va permettre des liaisons Laval-Nantes et Rennes-Angers, très attendues. Ce sera la grande avancée du prochain service qui démarrera début juillet 2017.

En Pays de la Loire, sur de nombreux axes, l'absence d'offres supplémentaires maintient d'immenses plages horaires, toujours aussi vides de train. Les avantages du cadencement y restent un mirage.

Fréquemment aussi l'amplitude entre le premier et le dernier TER est resserrée afin de redistribuer les moyens de KM TRAINS sur les plages horaires les plus chargées,... Même des voies ferrées libérées par les TGV suite à la mise en service de la LGV le Mans-Rennes ne seront pas parcourues par plus de TER. Une incohérence de notre point de vue... L'ensemble Sarthe-Mayenne est pénalisé. Les étoiles ferroviaires des grandes villes n'ont pas non plus donné lieu à une mobilisation concertée entre la région et ces villes. C'était pourtant l'opportunité de diminuer des embouteillages journaliers, en utilisant des voies ferrées disponibles.

Les nouveaux horaires, s'ils font probablement des heureux, ne donnent pas satisfaction à beaucoup d'autres, comme pour Angers-Cholet, St Nazaire-le Croisic, le Mans-Angers et également autour de Redon, sur l'axe Nantes-Rennes. Des horaires sont fortement modifiés, sans que cela soit corrigé par une diminution moyenne des temps d'attente entre trains, car le changement d'horaire se fait sans améliorer le nombre de liaisons.

Des besoins locaux (liés aux heures de début et de fin d'activité) **ne sont plus satisfaits**, perturbant la vie de salariés et de scolaires, clients réguliers et quotidiens des trains régionaux. Les horaires des TER ont été définis en fonction des correspondances avec le TGV, alors que la grande majorité des passagers sont des navetteurs travaillant dans les villes desservies.

Les deux nouvelles LGV (le Mans Rennes et Tours Bordeaux) mises en service sur la façade Atlantique ont commandé le cadencement à partir des gares de Paris et des métropoles. La SNCF a privilégié les contacts institutionnels (collectivités et milieux économiques qui utilisent principalement le TGV). Elle n'a pas

sollicité, via des enquêtes ou des échanges approfondis, les usagers pour déterminer les horaires les plus satisfaisants.

Les usagers sont invités à consulter pour connaître leurs futures conditions de transport le site www.nouveauxhorairesTER.paysdelaloire.fr, mais n'y disposeront pas de la totalité de l'offre à leur disposition, en l'absence des autocars et des TGV. La présentation par la Région et la SNCF des horaires dans les départements, évoquée un temps a été abandonnée...

La Région avait la possibilité d'améliorer significativement l'offre de trains mais préfère investir dans les routes, domaine de compétence qui lui échappe. Alors que 1000 kilomètres de routes ont été construites l'année dernière dans la région, et que l'urgence écologique est croissante, le message de la Région est obsolète au regard des grands enjeux de la mobilité.

La FNAUT reste donc favorable au principe du cadencement, indispensable au progrès du système ferroviaire, mais regrette le manque de concertation et d'étude préalable, et de moyens suffisants (capacité, km trains supplémentaires...). Répondre aux besoins des usagers favoriserait pourtant le transfert modal vers des modes des transports plus économiques pour les ménages et plus écologiques.

La prise en compte des doléances des usagers éviterait que la généralisation du cadencement en Pays de la Loire et Bretagne ne produise pas les mouvements de mécontentement des usagers connus en 2012.

La FNAUT invite tous les usagers concernés par des mouvements de contestation à se regrouper afin de peser dans le cadre de discussion avec la SNCF et la Région, qui négocient en cercle fermé une future convention.

La Fnaut espère que, sans négliger les indispensables améliorations de qualité de service (régularité, information, indemnités en cas de retard, accès aux services), **la convention permettra d'accroître le nombre de train**, dans le cadre d'un cadencement global.

Pour la FNAUT Pays de la Loire

Dominique Romann

Fabrice Eymon

fnaut Pays de la Loire : Association Régionale des Usagers des Transports

Président : Fabrice EYMON / LAVAL / ' 02 43 53 15 54 – 07 68 11 62 48 / fabrice.eymon@fnaut-paysdelaloire.org

Secrétaire : Dominique ROMANN : ST HERBLAIN / ☎ 02 40 38 01 06

Siège social : **Maison des Associations 1 rue d'Auvours 44000 / fnautpl@gmail.com**